

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

des structures de l'ADIHM

Le présent rapport a pour objet de présenter les résultats annuels des deux structures de l'ADIHM à partir des objectifs définis dans la politique générale et dans la mise en œuvre du projet d'établissement 2019-2024.

Il permet, dans un premier temps, aux destinataires d'apprécier l'étendue du travail réalisé dans le courant de l'année, et justifie les dépenses engagées.

Dans un second temps, il permet d'ajuster les objectifs afin de les adapter au mieux aux réalités du terrain.

INTRODUCTION DU DIRECTEUR :

L'année 2019 a été une année de transition après l'année 2018 qui avait été marquée par des événements non prévisibles qui ont fortement impactés l'ADIHM, tant au niveau structurel qu'au niveau financier et organisationnel.

Ainsi, à la suite du départ de l'ancien directeur en 2018 mais formalisé en janvier 2019, l'ESAT et le SAVS ont fonctionné avec 3 cadres (un nouveau directeur anciennement directeur adjoint, un cadre médico-social et une cadre des services généraux) au lieu des quatre prévus à l'organigramme, et ce jusqu'en septembre 2019 (embauche d'une cheffe de service ESAT).

Les excédents ainsi réalisés sur le Groupe 2 ont ainsi permis de compenser les déficits de 2018.

Néanmoins, les exigences réglementaires ont pu être assurées, telles que la réalisation du nouveau Projet de Service du SAVS, le nouveau Projet d'Établissement de l'ESAT, le nouveau Projet Associatif de l'ADIHM ainsi que l'élaboration d'un livret de promotion de la bientraitance et de lutte contre la malveillance au sein de l'ADIHM et ce grâce à l'implication de tous les professionnels. Ainsi, l'ADIHM a pu continuer à prodiguer un accompagnement médico-social à la hauteur de ses exigences.

Rapport d'activité des services généraux de l'ADIHM

Afin d'améliorer les conditions de travail des personnes accueillies et du personnel et de garantir la sécurité de tous, des travaux d'aménagement et l'acquisition de matériel ont été réalisés :

RÉALISÉ EN 2019 :

- Aménagement du bureau du CSE
- Installation de la fibre optique
- Remplacement du serveur informatique
- Acquisition d'un nouveau logiciel CEGI ALFA pour la gestion du dossier de l'utilisateur
- Aménagement d'un espace détente au sein de la résidence ARGO grâce à une subvention d'INTEGRANCE
- Installation d'un visiophone dans les locaux du SAVS
- Achat d'une sableuse pour le décapage en toute sécurité

Rapport d'activité médico-sociale de l'ESAT Les Argonautes

En 2019, la totalité des projets personnalisés ont été réactualisés et les besoins et les souhaits des travailleurs ont été contractualisés dans un avenant au contrat d'aide et de soutien. Une synthèse des besoins et souhaits a ensuite permis de dégager des axes de formations et de soutiens qui se sont ensuite déclinés comme suit :

FORMATIONS 2019 :

- **Cuisine et plaisir.** Cette formation a concerné 12 travailleurs de l'ESAT pour une durée totale de 7 heures par personne.
- **Accroître les savoirs de base.** Cette formation a concerné 8 travailleurs pour une durée totale de 48 heures par personne. A noter que cette formation a été mutualisée avec un autre ESAT, permettant à l'une des personnes accueillies dans celui-ci de venir aux Argonautes.
- **Sophrologie.** Cette formation a concerné 6 travailleurs pour une durée totale de 7 heures par personne.
- **Tricotage.** Cette formation a concerné 7 travailleuses pour une durée totale de 7 heures par personne.

- **Initiation aux gestes de premiers secours.** Cette nouvelle formation a concerné 16 travailleurs pour une durée totale de 21 heures par personne.
- **Entretien du matériel espaces-verts.** Cette nouvelle formation a concerné 7 travailleurs pour une durée totale de 14 heures par personne.

Ainsi, en 2019, **1028 heures de formation** ont été réalisées au profit des travailleurs de l'ESAT Les Argonautes.

SOUTIENS MÉDICO-SOCIAUX 2019 :

- De par sa spécificité d'accueil d'au-moins 70 % d'Infirmes Moteurs Cérébraux (IMC) avec ou sans troubles associés, l'ESAT Les Argonautes met à disposition des installations dédiées aux activités paramédicales que sont l'Orthophonie et la Kinésithérapie.

Les praticiens intervenant au sein de l'ESAT sont des libéraux agissant sur prescription médicale.

Ainsi, en 2019, **1086 heures de Kinésithérapie et 1312 heures d'Orthophonie** ont été dispensées au profit des travailleurs de l'ESAT.

- De plus, une convention de partenariat établie entre le **Planning Familial** et l'ESAT Les Argonautes a permis de réaliser 32 permanences au sein de l'établissement, pour une durée de **128 heures**. A noter que la collaboration avec le Planning Familial s'est arrêtée en 2019 pour laisser place à la création d'un poste de psychologue à temps partiel au sein de l'établissement.

Le bilan horaire 2019 des soutiens médico-sociaux s'établit donc à **2526 heures** dispensées au profit des travailleurs de l'ESAT Les Argonautes.

A noter également le partenariat réalisé avec l'association **Écoute et Trait d'Union** qui vient une demi-journée par semaine afin d'accompagner les travailleurs de l'ESAT pour leurs démarches administratives.

Rapport d'activité médico-sociale du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de l'ADIHM

Le SAVS ADIHM base son intervention en suivant **3 axes fondamentaux** inscrits dans son **Projet d'Établissement et de Service** :

- Permettre aux personnes accompagnées de **réaliser leur projet de vie**
- Soutenir la vie en **logement autonome**
- Permettre aux personnes accompagnées de **développer ou de maintenir leur autonomie**

Le SAVS ADIHM dispose aujourd'hui d'un agrément pour 35 places et fonctionne sur le principe de la file active comme le préconise le cahier des charges, ce qui porte le nombre de personnes accompagnées au 31-12-2019 à 42.

32 personnes accompagnées sont locataires de la Résidence ARGO et 10 autres personnes dont l'autonomie est plus importante résident sur les territoires Marseille sud et nord.

La moyenne d'âge est de 50 ans (51 pour ceux qui vivent à l'ARGO et 48 ans pour ceux qui vivent à l'extérieur). 71 % des bénéficiaires du SAVS sont des travailleurs de l'ESAT Les ARGONAUTES.

Chaque année, afin de garantir un accompagnement de qualité, plusieurs types d'actions sont menés :

- Celles à destination du personnel
- Celles à destination des bénéficiaires, il s'agit d'actions médico-sociales dans le cadre des missions qui nous sont confiées
- Des actions d'ouverture du service et de développement de partenariats afin d'apporter des réponses variées aux besoins rencontrés

Mouvement du Personnel :

- **Départ de Céline BOUDI** : vers le poste de chef de service de l'ESAT LES ARGONAUTES
- **Prise de poste de Camille OLIVIER** : Conseillère en économie sociale et familiale

Formations :

- *Analyses des pratiques professionnelles mutualisées avec un autre SAVS tout au long de l'année*
- *Formations mutualisées avec l'ESAT LES ARGONAUTES : Bureautique, participation des personnes accompagnées, vie affective et sexuelle des PSH, le secret professionnel*

Règlementation :

- **Exercice d'évacuation** : Équipes de jour et de nuit (Octobre 2019), ProtecVie formation
- Formation équipe SAVS sur les **Risques Majeurs (attentats, attaque chimique...)**
- Formation **Sauveteur Secouriste du Travail et recyclage** (plusieurs sessions avril, juin et juillet)
- Formation **Habilitation Électrique et recyclage** (plusieurs sessions octobre et décembre)
- MAI-JUIN : réécriture du **Projet de service SAVS** (groupes de travaux)
- SEPTEMBRE : réécriture du **Règlement de Fonctionnement du SAVS** (participation des bénéficiaires du SAVS)
- Réalisations et suivis des **Plans Bleus : plans canicule et grand froid** (été et hiver 2019)
-

Enrichir les pratiques de l'équipe socio-éducative :

- **Participation à des groupes de travail inter-SAVS sur différents thèmes** (outils utilisés par les équipes, méthodes de travail, activités de groupes...)
- **Participation de la CESF** à des groupes de réflexion avec le Pôle Info Senior

Accompagnement médico-social et compensation du handicap :

L'avancée en âge des personnes induit de nouveaux besoins

L'accent est mis sur :

- La **sécurité**
- Le renforcement de la **coordination** des interventions
- Les recherches et visites de structures **relais complémentaires et/ou temporaires (temps de médiation et d'accompagnement des aidants de plus en plus important)**
- Le développement de **nouveaux projets** comme le projet de la **Grotte Rolland**

A noter les rencontres et visites de 2 structures d'accueil collectif en vue de développer l'accueil temporaire pour les personnes qui le souhaitent (FAM Les Hortensias à La Valentine et le FAM La Maison d'Alexandrine à Aubagne).

Les actions individuelles :

- **En matière de santé** : prévention, organisation des rendez-vous médicaux, mise en place de suivis infirmiers, ...
- **En matière d'autonomie** : autonomisation ou compensation sur les thèmes en lien avec l'entretien personnel, les relations ou interactions avec autrui, la mobilité, prendre des décisions importantes et pour la sécurité
- **En matière de participation sociale** : accéder aux droits et à la citoyenneté, vivre dans un logement, accomplir les activités domestiques, ...

Les actions collectives :

- **Mise en place d'un GLUPSH** (Groupement Local d'Usagers et de Personnes en Situation de Handicap Moteur) avec nos partenaires ADHAP et HANDISPORT, en février
- **Réflexion** autour des temps collectifs en mars
- **Fête des voisins** en mai
- **Journée découverte** du CAAJ La Gauthière en juin
- **Projets vacances 2019** pilotés par la Céline BOUDI et les moniteurs-éducateurs du SAVS : 30 projets déposés dont 5 premiers départs (8 projets en séjours adaptés / 22 en séjours autonomes)

Le Président,



Alain SICARD.

